

L'enseignement supérieur sous-traité

Michaël Séguin

Number 797, July–August 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/88419ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Séguin, M. (2018). L'enseignement supérieur sous-traité. *Relations*, (797), 9–10.

Révolution tranquille, des filles-mères qui devaient abandonner leur bébé à la naissance sous les pressions sociales et religieuses, ainsi que du mouvement des orphelins de Duplessis, incluant les retrouvailles des années 1990. Cette douleur de l'abandon vécue tant par les mères que par les enfants et tous les effets psychologiques manifestes ou refoulés qui en découlent ne peuvent être ignorés dans la réflexion sur les conséquences de la GPA, pas plus, d'ailleurs, que la douleur des couples infertiles ou en mal d'enfant. Il n'y pas de jeu à somme nulle ni de logique marchande ou libérale qui s'applique ici.

La Loi sur la procréation assistée de 2004 doit être conservée sans faire de concession aux groupes qui ont des intérêts financiers dans le développement du marché de la PMA ou des convictions libérales hyper-individualistes et qui, d'ailleurs, ne se soucient guère des plus vulnérables et des laissés-pour-compte de la société. 

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SOUS-TRAITÉ

La précarisation et la sous-traitance progressent de manière inquiétante à la TÉLUQ, divisant le corps enseignant.

Michaël Séguin

L'auteur est vice-président aux relations intersyndicales du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal

On parle depuis bon nombre d'années des dangers de la marchandisation de l'éducation, c'est-à-dire de la transformation des institutions d'enseignement supérieur en entreprises à but lucratif au service de clients à fidéliser. Ce discours s'accompagne d'ordinaire de l'idée d'assurance-qualité, de concurrence entre les universités pour attirer les meilleurs, d'adéquation formation-emploi et, plus largement, de la recherche comme



Manifestation des tuteurs et tutrices contre la vague de précarisation et de privatisation à la TÉLUQ, le 7 décembre 2017, devant le siège social de la Télé-université à Québec. Photo : FNEEQ-CSN

moteur de développement économique. Si les manifestations directes de cette vision peuvent sembler abstraites jusqu'à un certain point, il en est toutefois une qui bouscule le monde universitaire québécois depuis deux ans: la sous-traitance de l'encadrement de l'enseignement à l'université TÉLUQ.

Rappelons pour la petite histoire que la TÉLUQ, une institution membre du réseau de l'Université du Québec, existe depuis 1972 et qu'elle a pour spécificité de n'offrir que de la formation à distance à près de 20 000 étudiants. Dans ce modèle original, les cours sont conçus par des professeurs (permanents), tandis que la majeure partie de l'accompagnement des étudiants est assuré par des tuteurs (contractuels). À cet égard, on ne saurait sous-estimer l'importance de ces personnes disponibles pour encadrer les étudiantes et les étudiants, répondre à leurs questions, les évaluer et les encourager, dans une université s'adressant principalement à des étudiants de première génération et à de nouveaux arrivants en requalification. Or, il semble que la direction de la TÉLUQ ne soit pas de cet avis. Résumons les faits.

En réponse aux menaces de fermeture maladroitement proférées par François Blais alors qu'il était ministre de l'Enseignement supérieur, en octobre 2015, le nouveau directeur général choisit, peu de temps après, de procéder à une restructuration majeure de son université. Deux idées pour le moins douteuses sont au

cœur de son programme: sous-traiter une part de l'enseignement au privé et couper radicalement dans l'encadrement des étudiants. Dès septembre 2016, la TÉLUQ confiait ainsi l'enseignement de quatre programmes de langue en sous-traitance à l'Institut MATCI Montréal, filiale d'un établissement privé sis à Casablanca, au Maroc, éliminant au passage une quarantaine de postes de tuteurs. En 2017-2018, pas moins de 37% des étudiants du premier cycle ont été encadrés par ce sous-traitant qui, pour couronner le tout, ne détient pas de permis d'enseignement universitaire délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur.

La volonté de la direction de faire disparaître la fonction de tuteur, et ce, aux dépens de la qualité de l'encadrement offert aux étudiantes et aux étudiants, a connu un second rebondissement en mai 2017 dans le cadre de négociations entre l'université et le Syndicat des professeurs et des professeurs de la Télé-université (SPPTU). Ainsi, la direction et le syndicat se sont entendus pour créer un nouveau statut de «professeur sous contrat»: des professeurs précaires chargés d'assurer l'encadrement des étudiants à raison du tiers du temps jusqu'ici alloué aux tuteurs (soit une heure par étudiant plutôt que trois). À compter de l'automne prochain, seulement 25% de l'encadrement des étudiants de premier cycle sera le fait de tuteurs, contre 90% par le passé –sans mentionner les cours donnés en sous-traitance. C'est donc dire qu'à moins que les tribunaux

Décès d'Agustí Nicolau-Coll

Le 8 mai dernier, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de notre collaborateur, collègue et ami Agustí Nicolau-Coll, mort subitement de maladie. Membre du comité de rédaction de *Relations* et responsable des activités publiques du Centre justice et foi de 2010 à 2017, il était retourné dans sa Catalogne natale en septembre dernier pour pouvoir s'investir à fond dans la cause de l'indépendance, qui lui tenait tant à cœur. Il aura vécu cette dernière année en profonde fidélité avec ses convictions. Une cérémonie a eu lieu le 10 juin dernier à Montréal pour permettre à ses proches n'ayant pas pu assister aux funérailles en Catalogne de lui rendre un dernier hommage et souligner son importante contribution à la communauté catalane du Québec. Toutes nos condoléances à sa famille.



leur donnent raison ou que le gouvernement s'en mêle, la majorité des tuteurs sont menacés de mise à pied.

Au-delà de la perte de 200 emplois d'enseignants et d'enseignantes hautement qualifiés, qui est en soi conster-

nante, les choix de la TÉLUQ et du SPPTU sont préoccupants à plus d'un égard. Tout d'abord, ils montrent la fragilité des conventions collectives pour lutter contre la privatisation de l'enseignement: si la filiale d'un institut marocain, pourtant non reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur, peut offrir en toute légalité des cours de langues dans une université québécoise, il y a potentiellement péril en la demeure pour l'ensemble des écoles de langue universitaires. Et ce péril n'est pas uniquement pour les employés: il concerne aussi les étudiantes et les étudiants qui feront les frais d'un encadrement moindre et, potentiellement, d'une formation à rabais, alors qu'ils et elles ignoraient ces conditions au moment de s'inscrire.

Ces choix montrent aussi l'inquiétante absence de solidarité entre le personnel enseignant permanent (les professeurs) et le personnel enseignant contractuel (les chargés de cours, dont les tuteurs). Le fait que les professeurs de la TÉLUQ aient pu s'entendre derrière des portes closes avec la direction sur le sort de leurs collègues tuteurs est alarmant. La lutte contre la marchandisation de l'éducation et, par le fait même, contre une formation à distance visant purement et simplement à engranger des profits, exige de s'élever au-dessus des considérations corporatistes. Faire des tuteurs du personnel jetable ne renforcera certainement pas l'institution qui, en créant des «professeurs sous contrat», a simplement déplacé la précarité d'un groupe vers un autre... en attendant la prochaine vague de sous-traitance. ☹

LE TERRITOIRE DES LUTTES SOCIALES

Le territoire a été un thème central du Forum social mondial tenu du 13 au 17 mars à Salvador de Bahia, au Brésil.

Yves Carrier

L'auteur, théologien, est coordonnateur du CAPMO à Québec

Un événement comme le Forum social mondial (FSM) de Bahia, au Brésil, est hors du commun: 60000 participants et participantes –provenant presque en totalité du Brésil–, 1000 ateliers offerts, 19 axes thématiques proposés. Si le thème général du forum était «Créer c'est résister, créer c'est transformer!», le thème transversal qui, à mon sens, rend mieux compte de l'ensemble de cet espace de réflexion et de débat est celui du territoire: territoire nié, spolié ou revendiqué; territoire rural, urbain ou ancestral; territoire imaginaire, spirituel ou utopique; espace de liberté, source d'espérance et horizon utopique.

Que ce soit derrière les projets de permaculture, de coopératives d'habitation, de médias communautaires, de maisons de jeunes, de femmes, d'ânés, ou encore à travers les mobilisations des communautés afro-brésiliennes rurales et urbaines,



Travailler au
mieux-être collectif,
c'est central.



Centrale des syndicats
du Québec

lacsq.org